



## Une typologie nationale des collèges

### Une nouvelle typologie ...

La Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du ministère a développé une typologie nationale qui répartit les collèges publics et privés sous contrat en six groupes. Cette typologie est construite à partir d'indicateurs exogènes à l'action des établissements : l'effectif, l'origine sociale et le niveau scolaire des élèves accueillis ainsi que la situation géographique de l'établissement. Elle permet d'identifier, au niveau national, des groupes de collèges qui présentent des caractéristiques proches tout en considérant les spécificités de chaque académie.

### ...qui s'appuie sur huit indicateurs décrivant la population accueillie et la situation géographique du collège

*Les collèges se distinguent par les caractéristiques sociales des élèves, qui peuvent être mesurées par l'indice de position sociale (IPS) et par la part d'élèves boursiers ...*

- ➔ L'**IPS** est une mesure synthétique de l'origine sociale des élèves. Cet indice est d'autant plus élevé que les élèves sont favorisés socialement. Pour un collège sur deux de l'académie, l'IPS est supérieur à 104. Il est inférieur à 78 dans les 10% des collèges les plus défavorisés, supérieur à 120 dans les 10% les plus favorisés.
- ➔ La **dispersion de l'IPS** permet par ailleurs de mesurer l'hétérogénéité sociale des élèves accueillis dans un établissement. Elle est élevée lorsque l'établissement scolarise des élèves d'origine sociale différente. Les établissements les moins favorisés sont souvent les plus homogènes socialement. Ainsi, pour les 10% des collèges les plus défavorisés, la dispersion de l'IPS est de 24 points contre 32 points pour les 10% les plus favorisés.
- ➔ La **part d'élèves boursiers** (23,0% pour l'académie) varie entre 1,7% à 79,3% selon les collèges.
- ➔ La **part de boursiers de taux 3**, correspondant aux aides les plus élevées, est par définition inférieure à la part de boursiers tous taux confondus. De 6,7% dans l'académie, elle se situe entre 0,1% et 44,8% selon les collèges.

*... mais également par le niveau scolaire des élèves accueillis.*

- ➔ Le **score moyen aux évaluations de 6<sup>e</sup>** en mathématiques et en français est de 251 dans l'académie. Il varie de 199 à 297 selon les établissements.
- ➔ Le **retard à l'entrée en 6<sup>e</sup>** rend également compte des disparités de niveau à l'entrée au collège. La proportion d'élèves en retard dépasse 10% pour un collège sur cinq de l'académie alors qu'elle est inférieure à 4,5% dans 20% des collèges.

Les différences entre collèges peuvent également être mesurées par leur taille et leur situation géographique.

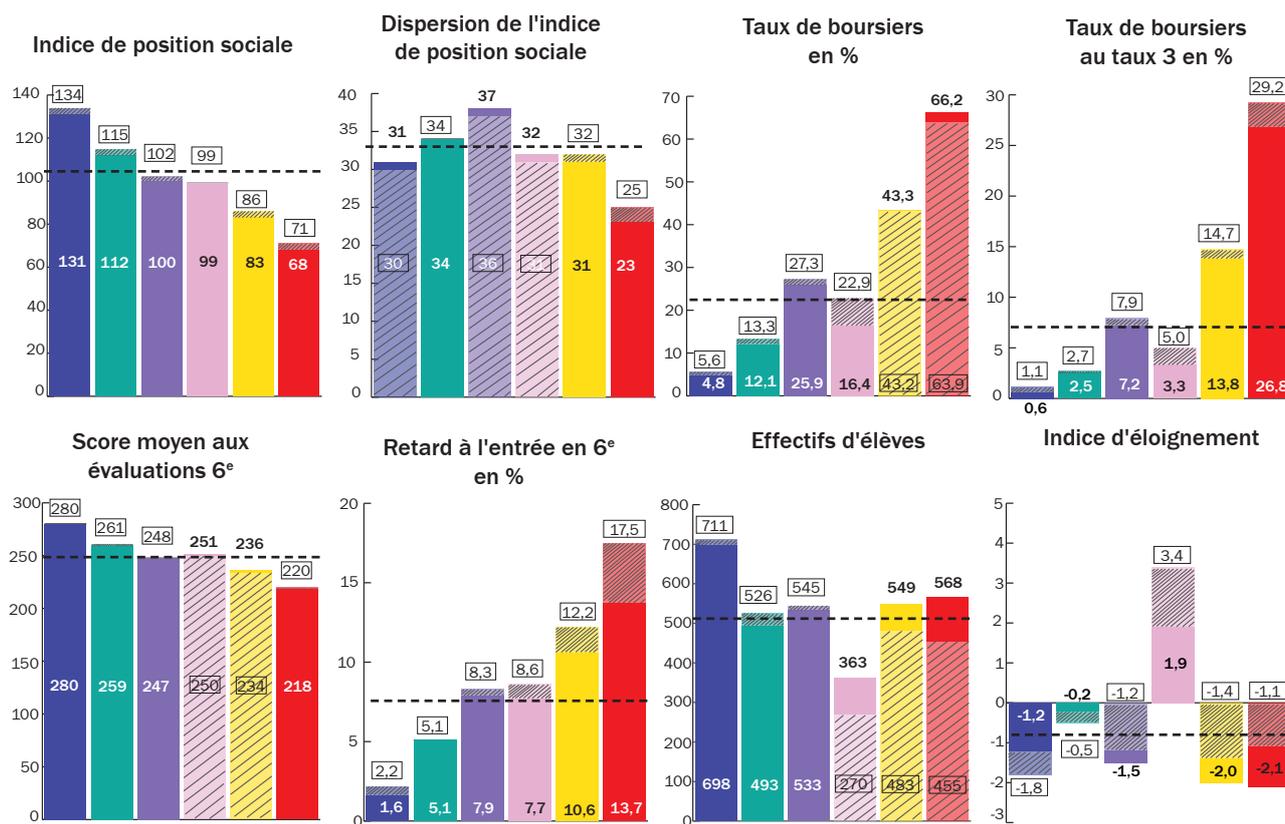
- **Les effectifs d'élèves** sont très variables d'un collège à l'autre (de 197 à 1 113 dans l'académie). En moyenne, un collège de l'académie compte près de 520 élèves. Toutefois, 10% des collèges scolarisent moins de 340 élèves alors que 10% en scolarisent plus de 700.
- **L'indice d'éloignement** des collèges est un indicateur synthétique qui mesure l'éloignement des établissements scolaires en fonction du profil de la commune de résidence des élèves, de l'offre scolaire alentour ainsi que de l'offre culturelle et sportive (voir note d'accompagnement n° 10 de juillet 2020 de la DEPP). Un indice faible signifie un éloignement faible et une valeur élevée un éloignement élevé. Il varie de -2,5 à 5,1 selon le collège dans l'académie.

## Six groupes de collèges ...

La prise en compte des huit variables décrites précédemment permet de répartir l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat de l'académie en six groupes :

- **Groupe 1 : Très favorisés et de taille importante**
- **Groupe 2 : Plutôt favorisés**
- **Groupe 3 : Plutôt mixtes socialement**
- **Groupe 4 : Plutôt éloignés et de petite taille**
- **Groupe 5 : Plutôt défavorisés**
- **Groupe 6 : Très défavorisés**

### Valeur moyenne des variables selon le groupe



Les barres de couleurs pleines correspondent à l'académie, celles de couleurs translucides et hachurées à la France. Les valeurs pour l'académie sont en gras, celles pour la France sont encadrées. La ligne horizontale en pointillé correspond à la moyenne académique.

➔ Les 10 collèges du groupe 1, **très favorisés et de taille importante**, représentent 6,9% des établissements de l'académie. Le public accueilli est très favorisé, tant socialement (4,8% de boursiers contre 23,0% pour l'ensemble des collèges, IPS égal à 131 contre 103 pour l'académie), que scolairement (score moyen aux évaluations 6<sup>e</sup> de 280 contre 251). Ces établissements sont de taille importante (698 élèves en moyenne contre 519 pour l'ensemble des collèges) et sont majoritairement implantés dans des communes urbaines. 70% des collèges de ce groupe appartiennent au secteur privé alors que ce dernier ne rassemble que 14% des collèges de l'académie.

➔ Les 72 collèges **plutôt favorisés** (groupe 2) constituent, avec 42,1% des établissements, le groupe majoritaire dans l'académie. Leurs élèves sont moins favorisés socialement que ceux du groupe 1 (IPS égal à 112 contre 131), mais ils le sont davantage que ceux des autres groupes. Le même constat vaut pour la proportion d'élèves boursiers (12,1%) et pour le score moyen aux évaluations 6<sup>e</sup> (259). Les collèges du groupe 2 sont également plus mixtes socialement que ceux du groupe 1 (la dispersion de l'IPS est égale à 34 contre 31). L'indice d'éloignement moyen des collèges de ce groupe (-0,2) marque une plus grande diversité des zones d'implantations géographiques, aussi bien dans des communes urbaines que rurales. Avec 22,2% des collèges, le secteur privé est également surreprésenté dans ce groupe.

➔ Les 42 collèges **plutôt mixtes socialement** du groupe 3 (24,6% des établissements de l'académie) sont dans la moyenne pour la plupart des indicateurs. Les élèves ne sont ni plus, ni moins favorisés que la moyenne (IPS de 100 contre 103). Les proportions de boursiers de taux 3, d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> et les scores moyens aux évaluations 6<sup>e</sup> sont proches des moyennes académiques. Les effectifs de ces collèges sont légèrement supérieurs à la moyenne (533 élèves contre 519). Dans l'académie, ce groupe est composé uniquement de collèges publics.

➔ Les 16 collèges **plutôt éloignés et de petite taille** (groupe 4) représentent 9,4% des établissements de l'académie. Un collège du groupe 4 compte en moyenne 363 élèves (contre 519 pour la moyenne académique). Ces établissements sont le plus souvent implantés dans des communes rurales. Les résultats scolaires ainsi que la proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> sont proches de la moyenne des collèges. L'IPS moyen des élèves se situe légèrement en dessous de la moyenne académique (99 contre 103). La part d'élèves boursiers y est moins importante (16,4% contre 23,0% pour l'académie) comme celle des boursiers de taux 3 (3,3% contre 6,7%).

➔ Les 17 collèges **plutôt défavorisés** du groupe 5 comptent pour 9,9% des établissements. Ils concentrent un certain nombre de difficultés sociales et scolaires : les élèves boursiers y sont surreprésentés (43,3%) ainsi que les boursiers de taux 3 (13,8%) et les élèves en retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> (10,6%). Ces collèges sont moins favorisés socialement (IPS moyen de 83) et affichent un niveau scolaire initial moins élevé que la moyenne (score moyen de 236). Leurs effectifs sont généralement élevés (549 élèves en moyenne). Les établissements appartenant à ce groupe sont tous localisés dans de grandes ou de moyennes agglomérations (Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis). Il ne comprend que des établissements du secteur public et 7 des 9 collèges REP de l'académie.

➔ Les 14 collèges **très défavorisés** (groupe 6) rassemblent 8,2% des établissements de l'académie. Les taux de boursiers, de boursiers de taux 3 et la part d'élèves en retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> y dépassent la moyenne académique respectivement de 33,2 points, 20,1 points et 6,6 points. Ces collèges sont très défavorisés socialement (IPS moyen de 68) et présentent un niveau scolaire faible à l'entrée (score moyen aux évaluations 6<sup>e</sup> de 218). Ces collèges constituent également le groupe le moins mixte socialement avec une dispersion moyenne de l'IPS très faible. Les effectifs y sont plus élevés qu'en moyenne (568 élèves contre 519). Ce groupe est composé uniquement d'établissements du secteur public, relevant de l'éducation prioritaire, et comprend l'ensemble des collèges en REP+. Ils sont exclusivement implantés en milieu urbain (Strasbourg, Mulhouse, Colmar).

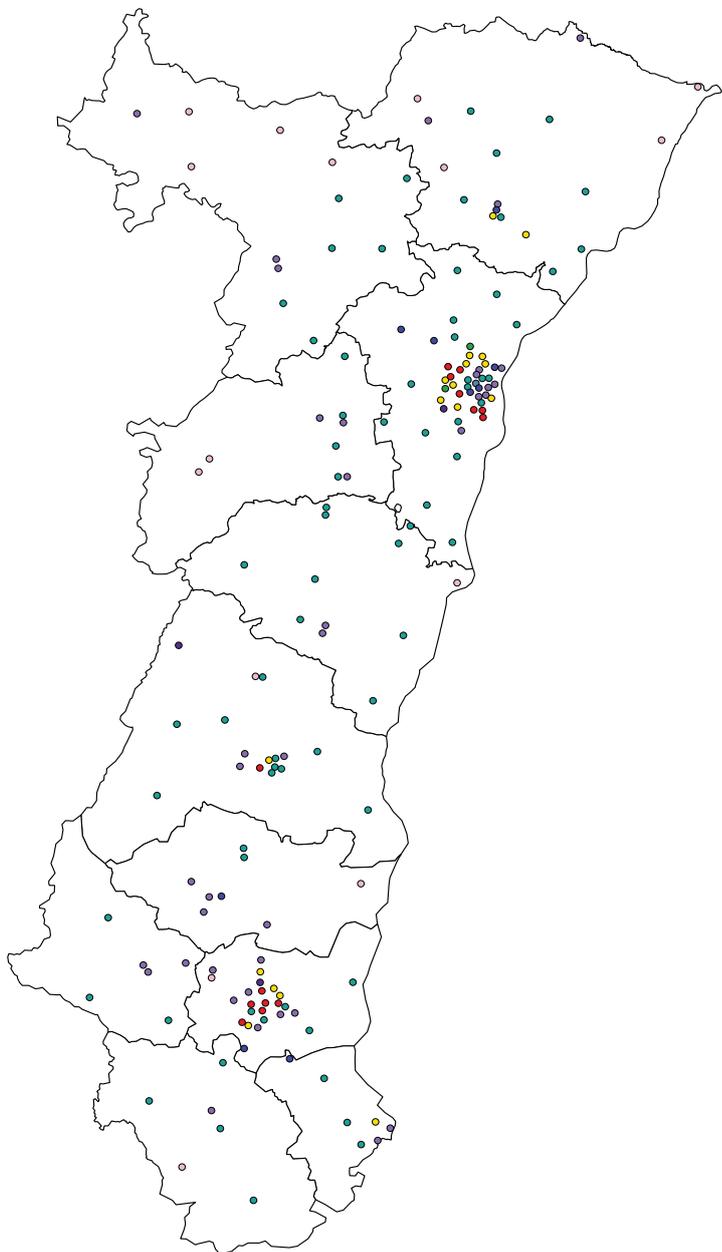
### Un nouvel indicateur pour les collèges dans APAE

Pour chaque collège public et privé sous contrat, le groupe d'appartenance est indiqué dans l'application APAE<sup>1</sup> (Aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements), sous l'onglet **Identification**.

<sup>1</sup> Accessible via Arena dans la rubrique « Enquêtes et Pilotage »

# ... répartis inégalement sur le territoire

## Répartition des collèges selon le groupe dans l'académie de Strasbourg



L'académie de Strasbourg se caractérise par une surreprésentation de collèges appartenant au groupe **Plutôt favorisés** (42,1% contre 26,8% en France), en particulier dans le Bas-Rhin (45,1% des établissements). Les collèges **Plutôt mixtes socialement** constituent une part particulièrement élevée dans le Haut-Rhin (31,9% contre 21,8% au niveau national). Les collèges **Plutôt éloignés et de petite taille**, très présents dans les départements ruraux, sont à l'inverse peu nombreux dans l'académie (9,4% contre 23,1% en France). Ces établissements sont le plus souvent implantés dans des communes rurales localisées dans le nord du Bas-Rhin, sur la bande rhénane ou dans certaine vallées du massif vosgien. Plus de neuf collèges sur dix de groupes **Plutôt défavorisés** et **Très défavorisés** se concentrent dans les trois grandes unités urbaines alsaciennes, Strasbourg, Mulhouse et Colmar. Six des dix collèges **très favorisés et de taille importante** sont localisés dans l'unité urbaine de Strasbourg.

Répartition des collèges en % selon le groupe



— Limites de district

### Sources

Système d'information Scolarité (rentrées 2016, 2017, 2018), résultats aux évaluations en début de 6<sup>e</sup> (rentrées 2017 et 2018), EPIBOU (dates d'observation février 2017, 2018, 2019).

### Champ

Sont pris en compte l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine et des DOM (hors Mayotte, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ouverts à la rentrée 2018. Les établissements sans effectif à la rentrée 2018, qui scolarisent uniquement des élèves en Ulis ou en Upe2a, ou pour lesquels l'indice d'éloignement n'est pas disponible sont exclus. Au niveau national, 6 923 collèges, 5 264 publics et 1 659 privés sous contrat sont ainsi inclus dans le champ. Dans l'académie de Strasbourg, l'ensemble des 146 collèges publics et des 24 collèges privés sous contrat ainsi que l'École Européenne sont retenus.